



Inter-Parliamentary Union  
For democracy. For everyone.

T +41 22 919 41 50  
F +41 22 919 41 60  
E [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland

# Allocution de Dr. Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

## Audition parlementaire aux Nations Unies – Allocution d'ouverture

New York, 12 février 2026

Madame la Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies,  
Monsieur le Secrétaire général de l'UIP,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ouvre une nouvelle Audition parlementaire aux Nations Unies aux côtés de la Présidente de l'Assemblée générale.

Cet événement phare offre aux parlementaires une occasion unique d'en apprendre davantage sur les grandes questions relatives à l'ONU et d'apporter leur contribution.

L'audition de cette année, intitulée Les parlements et les Nations Unies : mieux ensemble, au service des peuples, arrive à point nommé : dans un contexte de troubles mondiaux majeurs, nous réfléchissons à la raison d'être de l'ONU en tant qu'institution multilatérale de premier plan ainsi qu'à la voie qui s'ouvre à elle.

Forte de ses 80 années d'existence, l'ONU affronte de nombreux défis, qui pourraient bien la contraindre à un nouveau départ.

Malgré cela, mon message général à votre intention est clair et inébranlable :  
Un monde sans l'ONU est inimaginable.

Ne cédon pas aux catastrophistes ni aux forces destructrices qui veulent voir l'ONU affaiblie, voire acter sa disparition.

À ce jour, l'ONU reste la tentative la plus importante de l'humanité pour vivre ensemble.

Tout au long de l'histoire moderne, les relations internationales ont été marquées du sceau du chaos. Il n'existait pas de direction unifiée : les nations poursuivaient leurs intérêts propres, seules ou dans le cadre d'alliances concurrentes, sans vision commune du monde et de l'avenir.

En 1945, au terme d'énormes souffrances et de beaucoup d'efforts, les dirigeants mondiaux ont pris conscience que les peuples du monde entier avaient les mêmes droits et aspirations fondamentaux et qu'ils avaient besoin d'un espace commun où ils pourraient œuvrer ensemble à l'établissement d'un monde meilleur.

C'est ainsi que sont nées la Charte des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'ONU n'est pas un gouvernement mondial. C'est une organisation, une enceinte de dialogue à l'intérieur de laquelle les gouvernements cherchent un terrain d'entente sur une multitude de sujets qui concernent directement leur population et la planète dans son ensemble.

À ce titre, l'ONU ne peut que refléter les gouvernements et les politiques du moment.

La partialité avec laquelle les règles sont appliquées, l'impunité dont jouissent certains gouvernements, l'usage abusif de la force contrevenant au cadre fixé par le droit international et le mépris flagrant des engagements mondiaux – ces lacunes et d'autres encore de l'ordre international sont davantage imputables à la géopolitique actuelle qu'aux règles et méthodes de travail de l'ONU.

Comme elles l'ont fait tout au long de l'histoire, les grandes puissances peuvent certes dominer l'ordre international, mais le reste du monde peut quant à lui s'unir pour contrebalancer ce pouvoir dans le cadre sécurisant de l'ONU.

Il se peut que cet exercice d'équilibrisme se solde par un compromis qui, aussi imparfait soit-il, reste préférable à des solutions isolationnistes.

Chers collègues,

Tout a une cause.

La politique qui nous a conduits au marasme mondial actuel ne plonge pas ses racines dans ce bâtiment de New York.

Elle vient de chez nous et nous concerne tous.

Nos problèmes actuels trouvent leur origine véritable dans des politiques économiques et sociales qui, depuis plusieurs décennies, génèrent un degré sans précédent d'inégalités, d'insécurité et d'isolement social.

Ces maux se sont propagés dans les systèmes politiques de nombreux pays sous forme de colère, de divisions et de confrontations.

Pour renforcer le multilatéralisme et réformer l'ONU afin de l'améliorer, nous devons commencer par revoir les politiques qui ont caractérisé les dernières décennies de la mondialisation, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent implicitement.

Pour commencer :

Repensons l'idée qui veut qu'une concurrence extrême permette de trouver plus efficacement des solutions à nos problèmes communs qu'une coopération réfléchie. Nous avons besoin d'un bien meilleur équilibre entre les deux, tant à l'intérieur de nos pays qu'à l'échelle mondiale.

Repensons l'idée selon laquelle les marchés s'autorégulent et sont toujours plus efficaces que les gouvernements pour répondre aux besoins des populations. Les gouvernements doivent mieux réglementer les marchés pour préserver les droits de l'homme fondamentaux.

Repensons les dépenses consacrées au développement humain (en particulier à l'éducation, à la santé et à l'environnement) non pas comme de simples coûts, mais comme des investissements dans l'avenir engendrant bonne volonté et confiance entre les peuples et leurs gouvernements à travers le monde.

Repensons les politiques d'exclusion et de discrimination, en particulier à l'égard des femmes, des jeunes et des pauvres, qui bafouent la démocratie dans trop de pays. Une prise de décision éclairée ne saurait faire l'impasse sur l'inclusion de tous et la capacité de tous à participer pleinement aux institutions à tous les niveaux.

Chers amis,

Si ce sont les gouvernements qui représentent nos pays à l'ONU, ce sont par contre les parlements qui contrôlent les gouvernements au niveau national, en veillant à ce que les règles mondiales soient respectées et les engagements pleinement honorés.

Et il revient aux parlements de traduire les règles internationales en législation nationale au service des populations.

Le Pacte pour l'avenir des Nations Unies, que nous avons adopté ici même en septembre 2024, réaffirme l'importance de la coopération multilatérale pour la paix et le développement, seule voie à suivre pour l'humanité et pour l'ONU.

Plus important encore pour nous, à l'UIP, le Pacte appelle à approfondir l'engagement parlementaire dans les processus onusiens et dans la mise en œuvre des accords de l'ONU.

Dans le contexte de cet engagement, j'invite chacun d'entre vous à faire sa part en contribuant à renforcer le système multilatéral et l'ONU, tandis que l'UIP fait la sienne en tant que porte-parole des parlements auprès de l'ONU.

Nombreux sont les moyens à notre disposition pour travailler concrètement ensemble, comme l'indique la résolution de l'Assemblée générale de l'année dernière sur l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire, dont des exemplaires sont à disposition dans la salle.

En ce qui concerne les réformes de l'ONU, notamment la récente initiative ONU80, dont nous nous entretenons aujourd'hui et demain, vous pouvez également faire beaucoup en tant que parlementaires.

Vous pouvez par exemple donner suite, dans votre parlement, à trois motions adoptées ces dernières années par la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, à savoir l'égalité des sexes à l'Assemblée générale, la réforme du Conseil de sécurité et l'élection de la première femme au poste de secrétaire général de l'ONU.

Au niveau national, qui est celui auquel l'influence de l'ONU sur le développement se fait pleinement sentir (par le biais du soutien à la santé, à l'éducation, à la nutrition et à bien d'autres domaines encore pour des millions de personnes) vous pouvez vous adresser au Coordonnateur résident pour obtenir des orientations générales et une assistance technique.

Tel sera l'engagement requis pour répondre aux besoins des populations dans les années et les décennies à venir. Les outils et les connaissances permettant de mener à bien cette tâche ne manquent pas.

L'ONU est là pour aider tous nos pays dans l'intérêt de l'humanité.

Nous pouvons en nous inspirer ensemble. En vérité, nous pouvons être mieux ensemble.

Je vous remercie.